



**Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant individuel pour la consolidation de l'étude portant sur les priorités de recherche pour le développement agricole dans l'espace UEMOA et celles portant sur les priorités de recherche pour les différents programmes du CORAF/WECARD et le dégagement des projets de recherche prioritaires qui pourront être mis en œuvre conjointement par le CORAF/WECARD et l'UEMOA dans le moyen terme**

## **Introduction**

Le CORAF/WECARD a signé un accord-cadre de coopération avec l'UEMOA le 28 février 2006. L'objectif principal est de renforcer la collaboration institutionnelle dans des domaines d'intervention clés et relative à la mise en œuvre des priorités de recherche et de développement agricoles de la sous-région. Dans le cadre de cet accord, les responsables des deux institutions se sont rencontrés le 24 juillet 2009 afin de développer un mécanisme de coopération pour la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union (PAU) adoptée en 2001 et du Plan Stratégique sous-régional pour la coopération de la recherche développée par le CORAF/WECARD en 2007 dans les pays membres de l'UEMOA. Ce mécanisme de coopération s'articule autour du processus suivant :

1. la conduite de l'étude de base sur les priorités de recherche agricole qui servira de cadre stratégique de collaboration entre les deux institutions ;
2. la conduite de l'étude de référence permettant d'identifier les priorités de recherches des cinq domaines suivants : Elevage-Pêche-Aquaculture, Politiques et Marchés, Gestion des Ressources Naturelles, Cultures non vivrières et Renforcement des capacités ;
3. la validation de ces études à travers des ateliers sous-régionaux ;
4. la mise en œuvre de manière conjointe des projets de recherche et de développement agricoles.

La première étape du processus du mécanisme de coopération a été réalisée. Cependant, dans le cadre de la définition de son Plan stratégique dont la mise en œuvre sera opérée dans un premier temps par un Plan Opérationnel (2008-2013), le CORAF/WECARD a créé 8 programmes prioritaires, à savoir : (i) le Programme

Elevage, Pêche et Aquaculture, (ii) le Programme Cultures Vivrières, (iii) le Programme Cultures non Vivrières, (iv) le Programme Gestion des Ressources Naturelles, (v) le Programme Biotechnologie et Biosécurité, (vi) le Programme Politiques, Marchés et Commerce, (vii) le Programme Gestion des Connaissances, (VIII) et le Programme Renforcement des Capacités. La création de ces Programmes répond au souci du CORAF/WECARD d'améliorer l'impact global de ses interventions à travers les quatre (4) résultats ci-après : (i) des technologies et innovations appropriées sont élaborées ; (ii) des options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions et les marchés sont élaborées ; (iii) le système de recherche agricole sous-régional est renforcé et coordonné ; (iv) et la demande pour le système d'innovation agricole provenant des groupes cibles est facilitée et satisfaite. Afin d'affiner les thématiques prioritaires de recherche et de développer un plan de mise en œuvre des activités de ces Programmes (à l'exception du Programme de Cultures non vivrières), les études de référence ont été réalisées. Les thèmes prioritaires identifiés ont été validés dans le cadre des ateliers régionaux. Les résultats issus de cette validation permettront de formuler des projets prioritaires de recherche qui seront mis en œuvre avec le CORAF/WECARD et ses partenaires dans le sous région.

Puisque les études de référence de la deuxième étape du processus ont déjà été réalisées et validées, le CORAF/WECARD et l'UEMOA ont jugé opportun de procéder à la troisième étape du processus. D'ailleurs, l'inclusion des priorités de recherche agricole des pays d'Afrique Centrale, hors de l'espace de l'UEMOA, dans l'analyse, permettra la définition des priorités de recherche pouvant générer des résultats ayant une portée sous-régionale au-delà de l'espace de l'UEMOA.

Les présents termes de référence précisent les conditions dans lesquelles, la consolidation de l'étude portant sur les priorités de recherche pour le développement agricole dans l'espace UEMOA et celles portant sur les priorités de recherche pour les différents programmes du CORAF/WECARD seront réalisées pour mieux orienter les investissements dans la recherche pour le développement agricoles dans l'espace de l'UEMOA.

## **Objectifs**

L'objectif global assigné au consultant est de :

- consolider les résultats de l'étude portant sur les priorités de recherche pour le développement agricole dans l'espace UEMOA et ceux de l'étude portant sur les priorités de recherche pour les différents programmes du CORAF/WECARD ;
- dégager des projets de recherche qui pourront être mis en œuvre conjointement par le CORAF/WECARD et l'UEMOA dans le moyen terme.

De manière spécifique, le consultant:

- fera une analyse croisée des produits issus des différentes études réalisées pour identifier pour chacun des programmes, les problèmes pour lesquels une solution est déjà disponible et ceux qui nécessitent des efforts supplémentaires de recherche dans l'espace UEMOA ;

- recensera les technologies disponibles ailleurs et pouvant être adaptées au contexte de l'espace sous-régional ;
- identifiera les thèmes, sous-thèmes et activités indicatives de recherche par zone agro-écologique et par sous-secteur à même d'apporter une valeur ajoutée aux programmes nationaux de recherche ;
- proposera des projets prioritaires pour la mise en œuvre conjointe par le CORAF/WECARD et l'UEMOA ;
- restituera les principaux résultats, conclusions et recommandations lors d'un atelier de validation qui sera conjointement organisé par l'UEMOA et le CORAF/WECARD à cet effet.

## **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- une analyse consolidée des contraintes, opportunités, thèmes, sous-thèmes, activités indicatives de recherche par zone agro-écologique et par sous-secteur dans l'espace UEMOA est réalisée;
- des projets prioritaires de recherche qui pourront être mis en œuvre pour contribuer au développement agricole dans l'espace de l'UEMOA sont proposés ;
- une stratégie de mise en œuvre de ces projets est proposée.

## **Méthodologie**

Au démarrage de l'étude, le Consultant proposera un plan de travail, une méthodologie et des outils qui seront utilisés, lesquels seront validés au niveau du Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD.

Le travail ne nécessitera pas de déplacement sur le terrain. Il consistera à exploiter sur place les documents suivants qui seront fournis par le CORAF/WECARD:

- Etudes de base réalisées sur les différents programmes du CORAF/WECARD
- Etude de base portant sur les priorités de recherche pour le développement agricole dans l'espace UEMOA

Toutes autres documentations qui permettront d'atteindre l'objectif défini pourraient être exploitées.

Le consultant fournira au CORAF/WECARD 3 types de rapports :

1. un projet de rapport, 3 jours après le début de la consultance, qui indique le plan du rapport de l'étude ;
2. un rapport provisoire à la fin de la période de consultance contenant tous les résultats de l'étude (Cf. questions à traiter et résultats attendus) ;
3. un rapport définitif qui prend en compte les observations et recommandations de l'atelier de validation, à déposer une semaine après la tenue de l'atelier de validation.

Les rapports seront rédigés en langue française. Ils seront transmis au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD en version papier (5 exemplaires) et en version électronique.

### **Profil du Consultant**

Le Consultant devra présenter le profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Doctorat ou d'un PhD dans le domaine de la recherche agricole ou équivalent ;
- avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la recherche agricole au niveau régional ou international ;
- avoir une expérience professionnelle avérée en établissement des priorités de recherche et des projets prioritaires pour le développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre et plus particulièrement dans l'espace UEMOA ;
- avoir effectué des missions similaires de préférence dans la zone de l'étude ;
- avoir une bonne connaissance de la langue française avec des notions en anglais.

### **Durée de la consultance**

Le travail sera réalisé entre le 1<sup>er</sup> et le 20 octobre 2010.

Le travail de consultance s'étalera sur une durée de 15 jours à rémunérés.